

AUTOGESTION ET HIÉRARCHIE

Décision collective et problème de la représentation

Une société autogérée est une société où toutes les décisions sont prises par la collectivité qui est, chaque fois, concernée par l'objet de ces décisions. C'est-à-dire un système où ceux qui accomplissent une activité décident collectivement *ce* qu'ils ont à faire et *comment* le faire, dans les seules limites que leur trace leur coexistence avec d'autres unités collectives. Ainsi, des décisions qui concernent les travailleurs d'un atelier doivent être prises par les travailleurs de cet atelier ; celles qui concernent plusieurs ateliers à la fois, par l'ensemble des travailleurs concernés, ou par leurs délégués élus et révocables ; celles qui concernent toute l'entreprise, par tout le personnel de l'entreprise ; celles concernant un quartier, par les habitants du quartier ; et celles qui concernent toute la société, par la totalité des femmes et des hommes qui y vivent.

Mais que signifie décider ?

Décider, c'est décider soi-même. Ce n'est pas laisser la décision à des « gens compétents », soumis à un vague « contrôle ». Ce n'est pas non plus désigner les gens qui vont, eux, décider.

Décision collective, formation et information

D'autre part, décider, c'est décider en connaissance de cause. Ce n'est plus la collectivité qui décide, même si formellement elle « vote », si quelqu'un ou quelques-uns disposent seuls des informations et définissent les critères à partir desquels une décision est prise. Cela signifie que ceux qui décident doivent disposer de toutes les informations pertinentes. Mais aussi, qu'ils puissent définir eux-mêmes des critères à partir desquels ils décident. Et pour ce faire, qu'ils disposent d'une formation de plus en plus large. Or, une hiérarchie du commandement implique que ceux qui décident possèdent – ou plutôt prétendent posséder le monopole des informations et de la formation, et en tout cas, qu'ils y ont un accès privilégié. La hiérarchie est basée sur ce fait, et elle tend constamment à le reproduire. Car dans une organisation hiérarchique, toutes les informations montent de la base au sommet et n'en redescendent pas, ni ne circulent (en fait, elles circulent, mais contre les règles de l'organisation hiérarchique). Aussi, toutes les décisions descendent du sommet vers la base, qui n'a qu'à les exécuter. Cela revient à peu près au même de dire qu'il y a hiérarchie du commandement, et de dire que ces deux circulations se font chacune à sens unique : le sommet collecte et absorbe toutes les informations qui montent vers lui, et n'en rediffuse aux exécutants que le minimum strictement nécessaire à l'exécution des ordres qu'il leur adresse, et qui émanent de lui seul. Dans une telle situation, il est absurde de penser qu'il pourrait y avoir autogestion, ou même « gestion démocratique ».

Comment peut-on décider, si l'on ne dispose pas des informations nécessaires pour bien décider ? Et comment peut-on apprendre à décider, si l'on est toujours réduit à exécuter ce que d'autres ont décidé ? Dès qu'une hiérarchie du commandement s'instaure, la collectivité devient opaque pour elle-même, et une énorme gaspillage s'introduit. Elle devient opaque, parce que les informations sont retenues au sommet. Un gaspillage s'introduit, parce que les travailleurs non informés ou mal informés ne savent pas ce qu'ils devraient savoir pour mener

à bien leur tâche, et surtout parce que les capacités collectives de se diriger, comme aussi l'inventivité et l'initiative, formellement réservées au commandement, sont entravées et inhibées à tous les niveaux.

Autogestion, compétence et décision

Venons-en maintenant à l'autre fonction essentielle de la hiérarchie, qui apparaît comme indépendante de la structure sociale contemporaine : les fonctions de décision et de direction. La question qui se pose est la suivante : pourquoi les collectivités concernées ne pourraient-elles pas accomplir elles-mêmes cette fonction, se diriger d'elles-mêmes et décider pour elles-mêmes, pourquoi faudrait-il qu'il y ait une couche particulière de gens, organisés dans un appareil à part, qui décident et qui dirigent ? A cette question, les défenseurs du système actuel fournissent deux sortes de réponses. L'une s'appuie sur l'invocation du « savoir » et de la « compétence » : il faut que ceux qui savent, ou ceux qui sont compétents, décident. L'autre affirme, à mots plus ou moins couverts, qu'il faut de toute façon que quelques-uns décident, parce qu'autrement ce serait le chaos, autrement dit parce que la collectivité serait incapable de se diriger elle-même. Personne ne conteste l'importance du savoir et de la compétence, ni, surtout, le fait qu'aujourd'hui un certain savoir et une certaine compétence sont réservés à une minorité. Mais, ici encore, ces faits ne sont invoqués que pour couvrir des sophismes. Ce ne sont pas ceux qui ont le plus de savoir et de compétence en général qui dirigent dans le système actuel. Ceux qui dirigent, ce sont ceux qui se sont montrés capables de monter dans l'appareil hiérarchique, ou ceux qui, en fonction de leur origine familiale et sociale, y ont été dès le départ mis sur les bons rails, après avoir obtenu quelques diplômes. Dans les deux cas, la « compétence » exigée pour se maintenir ou pour s'élever dans l'appareil hiérarchique concerne beaucoup plus la capacité de se défendre et de vaincre dans la concurrence que se livrent individus, cliques et clans au sein de l'appareil hiérarchique-bureaucratique, que l'aptitude à diriger un travail collectif. En deuxième lieu, ce n'est pas parce que quelqu'un ou quelques-uns possèdent un savoir ou une compétence technique ou scientifique, que la meilleure manière de les utiliser est de leur confier la direction d'un ensemble d'activités. On peut être un excellent ingénieur dans sa spécialité, sans pour autant être capable de « diriger » l'ensemble d'un département d'une usine. Il n'y a du reste qu'à constater ce qui se passe actuellement à cet égard. Techniciens et spécialistes sont généralement confinés dans leur domaine particulier. Les « dirigeants » s'entourent de quelques conseillers techniques, recueillent leurs avis sur les décisions à prendre (avis qui souvent divergent entre eux) et finalement « décident ». On voit clairement ici l'absurdité de l'argument. Si le « dirigeant » décidait en fonction de son « savoir » et de sa « compétence », il devrait être savant et compétent à propos de tout, soit directement, soit pour décider lequel, parmi les avis divergents des spécialistes, est le meilleur. Cela est évidemment impossible, et les dirigeants tranchent en fait arbitrairement, en fonction de leur « jugement ». Or ce « jugement » d'un seul n'a aucune raison d'être plus valable que le jugement qui se formerait dans une collectivité autogérée, à partir d'une expérience réelle infiniment plus ample que celle d'un seul individu.

Autogestion, spécialisation et rationalité

Savoir et compétence sont par définition spécialisés, et le deviennent davantage chaque jour. Sorti de son domaine spécial, le technicien ou le spécialiste n'est pas plus capable que n'importe qui d'autre de prendre une bonne décision. Même à l'intérieur de son domaine particulier, du reste, son point de vue est fatalement limité. D'un côté, il ignore les autres domaines, qui sont nécessairement en interaction avec le sien, et tend naturellement à les négliger. Ainsi, dans les entreprises comme dans les administrations actuelles, la question de la coordination « horizontale » des services de direction est un cauchemar perpétuel. On en est venu, depuis longtemps, à créer des spécialistes de la coordination pour coordonner les activités des spécialistes de la direction – qui s'avèrent ainsi incapables de se diriger eux-mêmes. D'un autre côté et surtout, les spécialistes placés dans l'appareil de direction sont de ce fait même séparés du processus réel de production, de ce qui s'y passe, des conditions dans lesquelles les travailleurs doivent effectuer leur travail. La plupart du temps, les décisions prises par les bureaux après de savants calculs, parfaites sur le papier, s'avèrent inapplicables telles quelles, car elles n'ont pas tenu suffisamment compte des conditions réelles dans lesquelles elles auront à être appliquées. Or ces conditions réelles, par définition, seule la collectivité des travailleurs les connaît. Tout le monde sait que ce fait est, dans les entreprises contemporaines, une source de conflits perpétuels et d'un gaspillage immense.

Par contre, savoir et compétence peuvent être rationnellement utilisés si ceux qui les possèdent sont replongés dans la collectivité des producteurs, s'ils deviennent une des composantes des décisions que cette collectivité aura à prendre. L'autogestion exige la coopération entre ceux qui possèdent un savoir ou une compétence particuliers, et ceux qui assument le travail productif au sens strict. Elle est totalement incompatible avec une séparation de ces deux catégories. Ce n'est que si une telle coopération s'instaure, que ce savoir et cette compétence pourront être pleinement utilisés ; tandis que, aujourd'hui, ils ne sont utilisés que pour une petite partie, puisque ceux qui les possèdent sont confinés à des tâches limitées, étroitement circonscrites par la division du travail à l'intérieur de l'appareil de direction. Surtout, seule cette coopération peut assurer que savoir et compétence seront mis effectivement au service de la collectivité, et non pas de fins particulières.

Une telle coopération pourrait-elle se dérouler sans que des conflits surgissent entre les « spécialistes » et les autres travailleurs ? Si un spécialiste affirme, à partir de son savoir spécialisé, que tel métal, parce qu'il possède telles propriétés, est le plus indiqué pour tel outil ou telle pièce, on ne voit pas pourquoi et à partir de quoi cela pourrait soulever des objections gratuites de la part des ouvriers. Même dans ce cas, du reste, une décision rationnelle exige que les ouvriers n'y soient pas étrangers – par exemple, parce que les propriétés du matériau choisi jouent un rôle pendant l'usinage des pièces ou des outils. Mais les décisions vraiment importantes concernant la production comportent toujours une dimension essentielle relative au rôle et à la place des hommes dans la production. Là-dessus, il n'existe – par définition aucun savoir et aucune compétence qui puisse primer le point de vue de ceux qui auront à effectuer réellement le travail. Aucune organisation d'une chaîne de fabrication ou d'assemblage ne peut être, ni rationnelle, ni acceptable, si elle a été décidée sans tenir compte du point de vue de ceux qui y travailleront. Parce qu'elles n'en tiennent pas compte,

ces décisions sont actuellement presque toujours bancales, et si la production marche quand même, c'est parce que les ouvriers s'organisent entre eux pour la faire marcher, en transgressant les règles et les instructions « officielles » sur l'organisation du travail. Mais, même si on les suppose « rationnelles » du point de vue étroit de l'efficacité productive, ces décisions sont inacceptables précisément parce qu'elles sont, et ne peuvent qu'être, exclusivement basées sur le principe de l' « efficacité productive ». cela veut dire qu'elles tendent à subordonner intégralement les travailleurs au processus de fabrication, et à les traiter comme des pièces du mécanisme productif. Or cela n'est pas dû à la méchanceté de la direction, à sa bêtise, ni même simplement à la recherche du profit. (A preuve que l' « Organisation du travail » est rigoureusement la même dans les pays de l'Est et les pays occidentaux). Cela est la conséquence directe et inévitable d'un système où les décisions sont prises par d'autres que ceux qui auront à les réaliser ; un tel système ne peut pas avoir une autre « logique ».

Mais une société autogérée ne peut pas suivre cette « logique ». Sa logique est toute autre, c'est la logique de la libération des hommes et de leur développement. La collectivité des travailleurs peut très bien décider – et, à notre avis, elle aurait raison de le faire - que pour elle, des journées de travail moins pénibles, moins absurdes, plus libres et plus heureuses sont infiniment préférables que quelques bouts supplémentaires de camelote. Et, pour de tels choix, absolument fondamentaux, il n'y a aucun critère « scientifique » ou « objectif » qui vaille : le seul critère est le jugement de la collectivité elle-même sur ce qu'elle préfère, à partir de son expérience, de ses besoins et de ses désirs.

Cela est vrai à l'échelle de la société entière. Aucun critère « scientifique » ne permet à qui que ce soit de décider qu'il est préférable pour la société d'avoir l'année prochaine plus de loisirs plutôt que plus de consommation ou l'inverse, une croissance plus rapide ou moins rapide, etc. Celui qui dit que de tels critères existent est un ignorant ou un imposteur. Le seul critère qui dans ces domaines a un sens, c'est ce que les hommes et les femmes formant la société veulent, et cela, eux seuls peuvent le décider et personne à leur place.

SOCIETE AUTONOME

Comment donc pouvez-vous être libre si les autres ont plus de pouvoir que vous ? Pouvoir, au sens social et effectif, c'est amener quelqu'un ou quelques-uns à faire ce qu'ils n'auraient pas voulu, en connaissance de cause, faire autrement. Or, comme l'idée d'une société sans aucun pouvoir est une fiction incohérente, la première partie de la réponse à la question de la liberté, c'est l'égalité de la participation de tous au pouvoir. Une société libre, est une société où le pouvoir est effectivement exercé par la collectivité, par une collectivité à laquelle tous participent effectivement dans l'égalité. Et cette égalité de participation effective, comme fin à atteindre, ne doit pas rester règle purement formelle ; elle doit être assurée, tant que faire se peut, par des institutions effectives.

Seuls des hommes égaux peuvent être libres, et seuls des hommes libres peuvent être égaux. Puisqu'il y a nécessairement pouvoir dans la société, ceux qui ne participent pas à ce pouvoir sur un pied d'égalité sont sous la domination de ceux qui y participent et l'exercent, ne sont donc pas libres - même s'ils ont l'illusion idiote de l'être parce qu'ils auraient décidé de vivre et de mourir idiots, c'est-à-dire comme simples individus privés (idioteuein).

Des hommes qui sont esclaves dans leur travail, la plus grande partie de leur vie éveillée, et qui s'endorment épuisés le soir devant une télévision abrutissante et manipulatrice ne sont ni ne peuvent être libres. La suppression de l'hétéronomie est aussi bien la suppression de la domination de groupes sociaux particuliers sur l'ensemble de la société, que la modification du rapport de la société instituée à son institution, la rupture de l'asservissement de la société à l'égard de son institution. Les deux aspects apparaissent avec une clarté aveuglante dans le cas de la production et du travail. La domination d'un groupe particulier sur la société ne saurait être abolie, sans l'abolition de la domination de groupes particuliers sur le processus de production et du travail - sans l'abolition de la hiérarchie bureaucratique dans l'entreprise, comme partout ailleurs. Dès lors, le seul mode d'organisation concevable de la production et du travail est sa gestion collective par tous les participants.

La liberté, l'autonomie, implique nécessairement la participation active et égalitaire à tout pouvoir social qui décide des affaires communes. L'intellectuel libéral idiotique, peut, s'il est suffisamment stupide, se croire libre en jouissant des privilèges que lui confère l'ordre social institué, et en oubliant qu'il n'a rien décidé ni quant aux camelotes qu'on lui vend, ni quant aux nouvelles qu'on lui présente, ni quant à la qualité de l'air qu'il respire ; et il peut rester dans cette idiotie jusqu'au jour où il recevra librement sur la tête une bombe H dont l'envoi aura été librement décidé par d'autres. Mais pouvoir décider n'est pas seulement pouvoir décider des « affaires courantes », participer à la gestion d'un état de choses considéré comme intangible. Autonome signifie : celui qui se donne à soi-même sa loi. Et nous parlons ici des lois communes, « formelles » et « informelles » - à savoir, des institutions. Participer au pouvoir, c'est participer au pouvoir instituant. C'est appartenir, en égalité avec les autres, à une collectivité qui s'auto-institue explicitement. La liberté dans une société autonome s'exprime par ces deux lois fondamentales : pas d'exécution, sans participation égalitaire à la prise de décisions. Pas de loi sans participation égalitaire à la position de la loi. Une collectivité

autonome a pour devise et pour autodéfinition : nous sommes ceux qui avons pour loi de nous donner nos propres lois.

Cet aspect actif et positif de la liberté, de l'autonomie de la société, est indissociablement lié à la question de l'autonomie de l'individu. Une société autonome implique des individus autonomes - et de tels individus ne peuvent pleinement exister que dans une société autonome. Or, ce que chacun fait, aussi bien à l'égard de la collectivité qu'à l'égard de soi-même, dépend à un degré décisif de sa fabrication sociale comme individu. La « liberté intérieure » elle-même, non pas seulement au sens de la liberté effective de penser, mais même au sens d'un « libre arbitre », dépend de l'institution de la société et de ce que celle-ci produit comme individu. Le « libre arbitre » ne peut jamais s'exercer qu'entre des éventualités qui sont effectivement données à l'individu et lui apparaissent comme possibles. Aucun « libre arbitre » ne permettra jamais au sujet d'un despote oriental de penser que, peut-être, le Dieu-Roi est simplement fou, ou débile. Aucun juif de la période classique n'est « libre » de penser que peut-être tout ce que raconte la Genèse n'est qu'un mythe. Avant la Grèce, aucun membre d'aucune société n'a jamais eu, que l'on sache, la possibilité de penser : nos lois sont peut-être mauvaises, nos dieux sont peut-être des faux dieux, notre représentation du monde est peut être purement conventionnelle.

Pour que l'individu puisse penser « librement », même en son for intérieur, il faut que la société l'élève et l'éduque, le fabrique, comme individu pouvant penser librement, ce que très peu de sociétés ont fait dans l'histoire. Cela exige, d'abord, la création, l'institution, d'un espace public de pensée ouverte à l'interrogation ; ce qui exclut immédiatement, de toute évidence, la position de la loi - de l'institution - comme immuable, de même que cela exclut radicalement l'idée d'une source transcendante de l'institution, d'une loi donnée par Dieu ou par les dieux, par la Nature ou même par la Raison, si du moins par Raison on entend un ensemble de déterminations exhaustives, catégoriques et a-temporelles, si on entend par là autre chose que le mouvement même de la pensée humaine. En même temps et corrélativement, cela implique une éducation au sens le plus profond, une paideia formant des individus qui ont la possibilité effective de penser par eux-mêmes - ce qui, encore une fois, est la dernière chose au monde que l'être humain posséderait de naissance ou par dotation divine. Ajoutons que penser par soi-même est impossible.

Il faudra attendre la Commune de 1871, la création par les ouvriers et le peuple de Paris d'une nouvelle forme institutionnelle, pour que Marx y voie la « forme enfin trouvée » de la « dictature du prolétariat », et en tire la leçon, au demeurant évidente : que la Révolution socialiste ne peut pas simplement se servir de l'ancien appareil d'Etat, qu'elle doit le détruire et créer à sa place un pouvoir « qui n'est plus un Etat au sens propre du terme », parce qu'il n'est rien d'autre que le peuple organisé, qu'il est caractérisé par l'élection et la révocabilité permanente de tous ceux qui exercent des « fonctions » publiques, par l'abolition des privilèges des fonctionnaires, etc. Et c'est cette conception, on le sait, que défendra Lénine en 1917 avant Octobre, dans l'Etat et la révolution. Ni Marx, ni Engels, ni Lénine ne parlent une seule seconde du Parti comme « organe » (encore moins « organe dirigeant ») de la « dictature du prolétariat ». On peut leur reprocher, précisément, d'ignorer le problème du parti et des partis - à savoir, des divisions politiques possibles et même inévitables à l'intérieur

du « prolétariat ». Mais non pas d'avoir, dans ces écrits, identifié le pouvoir du prolétariat et le pouvoir de « son » parti. Le changement est radical chez Lénine - et Trotsky - après Octobre. Dans l'Etat et la révolution, Lénine expliquait que le pouvoir du prolétariat n'est rien d'autre que le pouvoir des organismes de masse, que tout appareil d'Etat séparé de la population doit disparaître, etc. Le terme même de « Parti » n'existe pas dans l'Etat et la révolution comme concept politique. Or, dès la « prise du pouvoir », la pratique de Lénine, de Trotsky, du parti bolchevique n'a strictement rien à voir avec cette conception : ce qui s'installe et se consolide rapidement, c'est le pouvoir du parti unique. Il est inutile d'insister ici sur les arguties avec lesquelles Lénine et surtout Trotsky ont essayé par la suite de justifier cette pratique. Dire que le parti bolchevique a été obligé, à son corps défendant, d'assumer seul le pouvoir parce que tous les autres partis trahissaient ou combattaient la révolution est un pur et simple mensonge : ni les anarchistes, ni la totalité des socialistes-révolutionnaires, ou même des menchéviques ne s'opposaient à la révolution, ils s'opposaient à la politique des bolchéviques. En vérité, la « justification » du pouvoir du parti unique sera donnée clairement par Lénine deux ou trois ans plus tard, dans la Maladie infantile avec les mêmes gros sabots que ceux de Matérialisme et Empiriocriticisme : dans la société il y a des classes, les classes sont représentées par des partis, les partis sont dirigés par des dirigeants. Un point c'est tout. A toute classe correspond (« vraiment ») un et un seul parti, à tout parti une et une seule ligne politique possible - donc aussi, une et une seule équipe dirigeante exprimant, défendant, représentant cette ligne.

D'une part, la société ne peut pas être sans la loi. D'autre part, la loi, aucune loi, n'épuise et n'épuisera jamais la question de la justice. On peut même dire plus : en un sens, la loi - le droit - est le contraire de la justice ; mais sans ce contraire, il ne peut pas y avoir de justice. La société, une fois sortie de l'hétéronomie religieuse, traditionnelle ou autre, la société autonome, ne pourra vivre que dans et par cet écart ineffaçable, qui l'ouvre à sa propre question, la question de la justice. Une société juste n'est pas une société qui a adopté, une fois pour toutes, des lois justes. Une société juste est une société où la question de la justice reste constamment ouverte - autrement dit, où il y a toujours possibilité socialement effective d'interrogation sur la loi et sur le fondement de la loi. C'est là une autre manière de dire qu'elle est constamment dans le mouvement de son auto-institution explicite.

Platon méconnaît la capacité de la collectivité de créer sa propre régulation. Marx rêve à un état où cette régulation deviendrait complètement spontanée ; mais l'idée d'une société faite de spontanéités réglées est simplement incohérente : Aristote lui rappellerait avec raison qu'elle ne vaudrait que pour des bêtes sauvages, ou des dieux. Et si l'on disait que dans la « phase supérieure du communisme » telle que la rêvait Marx le droit et la loi seraient superflus parce que les règles de coexistence sociale auraient été complètement intériorisées par les individus, incorporées à leur structure, il faudrait combattre à mort une telle idée. Une institution totalement intériorisée équivaudrait à la tyrannie la plus absolue, en même temps qu'à l'arrêt de l'histoire. Aucune distance à l'égard de l'institution ne serait plus possible, pas plus qu'un changement de l'institution ne serait concevable. Nous ne pouvons juger et changer la règle que si nous ne sommes pas la règle, si l'écart subsiste, si une extériorité est maintenue - si la loi est posée en face de nous. C'est la condition même permettant que nous la révoquions en doute, que nous puissions penser autrement. Abolir l'hétéronomie ne

signifie pas abolir la différence entre société instituante et société instituée - ce qui serait, de toute façon, impossible - mais abolir l'asservissement de la première à la seconde. La collectivité se donnera ses règles, sachant qu'elle se les donne, qu'elles sont ou deviendront toujours, quelque part, inadéquates, qu'elle peut les changer - et qu'elles la lient aussi longtemps qu'elle ne les a pas régulièrement changées.

Le projet d'autonomie a-t-il un avenir ?

Une société autonome ça veut dire une société vraiment démocratique, où le peuple fait lui-même ses institutions et ses lois et où tous les individus sont libres et égaux. Egaux ça ne veut pas dire que la société s'engage à rendre tout le monde capable de courir le 100 mètres en 9 secondes 9 centièmes, ni à rendre tous les individus capables de composer la passionata. Egaux ça veut dire que tous ont la même possibilité effective de participer au pouvoir politique et il y a aussi un contenu subjectif à cette autonomie : les individus autonomes sont des individus responsables qui peuvent réfléchir, délibérer et décider. La Russie n'a jamais été cela ni de près, ni de loin. Elle n'a jamais tendu à le devenir. Février 17 était une révolution populaire - octobre 17 était un putsch du parti bolchevique conduit par Lénine et Trotski. Dès le début le caractère totalitaire du parti bolchevique est apparu. La Tchéka et les camps de concentration ne sont pas des créations de Staline : la Tchéka était en place dès 1918 et les premiers camps de concentration sont en 1919 avec la pleine approbation et l'initiative de Lénine et de Trotski qui ont aussi pris l'initiative d'écraser la commune de Cronstadt en 1921. Dès le début, toute opposition et toute opinion différente étaient écrasées, et rapidement une nouvelle classe dominante et exploiteuse, la bureaucratie, s'est constituée autour du parti comme noyau. L'industrialisation de la Russie a été la construction d'usines sur le mode et le modèle capitaliste où la situation des ouvriers était infiniment pire que sous le capitalisme car ils n'avaient même pas la possibilité de lutter. Les grèves étaient interdites et les syndicats étaient de simples instruments du parti. Les paysans ont été expropriés de force puis décimés ou exilés en Sibérie. Les consommateurs, en tant que consommateurs, ont été asservis, le peu qu'ils pouvaient acheter, ils ne le décidaient pas eux-mêmes, c'était décidé par ce qu'on a appelé par antiphrase le plan, c'est à dire des directives irrationnelles et absurdes et tout le monde devait penser ce que pensait le parti, c'est à dire son chef. La Russie a été toujours, depuis la prise du pouvoir par le parti bolchevique et l'installation de la bureaucratie, un capitalisme bureaucratique total et totalitaire. Le véritable créateur du totalitarisme est Lénine. Déjà avec la création du parti bolchevique qui est par nature totalitaire dès 1903 et ensuite avec le nouvel état qu'il a mis en place. Cet homme qui écrivait l'Etat et la révolution où il parlait de la disparition de l'Etat - jusqu'au 24 octobre il écrivait ce livre -, à partir du 26 il n'a eu de cesse que de constituer un nouvel état plus fort que l'état tsariste.

Il y aura toujours un pouvoir politique, cela ne veut pas dire qu'il y aura un Etat au sens où il y a un état aujourd'hui, c'est à dire un appareil de domination séparé de la société mais il y aura un pouvoir politique parce qu'il y a des décisions qui doivent être prises collectivement, appliquées et sanctionnées. Toute la question c'est que ces institutions soient décidées par tous et que tous participent au pouvoir politique, et pour qu'ils puissent participer il faut changer la société telle qu'elle est aujourd'hui et il faut aussi évidemment que les individus deviennent capable de développer et de réaliser leur liberté.

Il n'y a pas de science de la société et de l'histoire au nom de laquelle on pourrait imposer une vérité ; d'ailleurs même dans le domaine des sciences si vous imposez une vérité, vous tuez les sciences. Cela ne veut pas dire que nous sommes aveugles, il y a une élucidation mais cette élucidation est toujours ouverte et soumise à discussion. Deuxièmement la politique

c'est le domaine de l'opinion, de la doxa comme disaient les grecs. Ce n'est pas le domaine de l'épistémè, de la science. Et troisièmement, et surtout, cette idée de l'orthodoxie châtré et stérilise l'activité créatrice du peuple. S'il y a une transformation sociale, il y aura une immense création, des formes nouvelles et ces formes sont imprévisibles par une théorie quelconque. A preuve ni Marx n'a prévu la commune, ni Lénine les soviets.

Société autonome, comme le socialisme tel qu'on l'entendait dans le temps, ce n'est rien d'autre que l'idée de la démocratie pensée jusqu'au bout. Qu'est-ce que ça veut dire démocratie ? Deux mots grecs ; Demos / Cratos ; peuple / pouvoir ; pouvoir du peuple. Mais le peuple est fait d'individus, donc les individus doivent aussi avoir le pouvoir en tant que membres du peuple et ça veut dire aussi que le peuple aussi bien que les individus doivent être libres. Maintenant parler de pouvoir du peuple ne peut se réaliser que dans le cas d'une démocratie directe, c'est-à-dire par des décisions que prend la collectivité elle-même et non pas des représentants irrévocables. La représentation comme elle existe aujourd'hui c'est d'abord une aliénation du pouvoir des représentés vers les représentants et en même temps une division du travail politique structurelle et instituée entre dirigeants et dirigés. Cette division du travail doit être abolie. C'est ça que veut dire abolir la domination d'une couche sur les autres. Division du travail n'est pas la même chose que division des tâches, n'est-ce pas ? les tâches doivent être réparties, tout le monde ne peut pas faire la même chose en même temps. Ce qui doit être supprimé, c'est l'existence d'une catégorie sociale dont le rôle est de diriger les autres. Cela ne veut pas dire non plus qu'il ne peut pas y avoir des individus qui pendant une période ou pendant longtemps jouent un rôle plus important que les autres ; la question c'est que ces individus ne cristallisent pas institutionnellement leurs position pour toujours.

Démocratie et société moderne

Alors comment réaliser la démocratie moderne dans les conditions des sociétés modernes, de grandes sociétés ? Je ne veux pas bien entendu développer ici une utopie, ni au mauvais ni au bon sens du terme. Je vais simplement exprimer un certain nombre d'idées - qui d'ailleurs pour l'essentiel ne me sont pas personnelles, qui sont le fruit de l'expérience aussi bien du mouvement ouvrier, que de l'antiquité grecque et de l'expérience négative aussi bien de la société capitaliste que de la société bureaucratique russe.

Le premier point c'est qu'il faut qu'il existe dans la société, ou plutôt que la société soit formée par, des unités qui sont suffisamment petites pour pouvoir s'autogouverner complètement. Cela implique la nécessité d'une décentralisation très importante. On peut remarquer que la centralisation actuelle est un des aspects des absurdités du régime qui ne fait rien d'autre que de refléter la tendance des couches dominantes de tout essayer de contrôler par un centre. Il faut donc des unités, qui peuvent être des entreprises ou des unités territoriales qui comportent par exemple entre 10.000 et 30.000 citoyens et qui sont souveraines pour tout ce qui les concerne essentiellement et directement. Comment ces unités - appelons les communes si vous voulez - exercent leur souveraineté ? Les décisions doivent être prises autant que possible par des assemblées générales ou par un vote général. Et d'un autre côté, comme les assemblées générales ne peuvent pas être réunies vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ni même sept jours par semaine, les tâches de préparation des assemblées générales,

d'exécution de leurs décisions et de permanence comme on dit (qu'il y ait toujours quelqu'un pour répondre au téléphone) doivent être exercées par des conseils sur le modèle des conseils ouvriers qui ont existé, c'est à dire par des délégués élus et révocables, responsables devant l'assemblée générale et lui rendant compte de ce qu'ils font. C'est déjà ce qu'a essayé de faire la Commune, ou les soviets russes ou les conseils ouvriers en Italie en 1919 ou en Hongrie en 1956. Ce sont là des créations spontanées des travailleurs et du peuple qui contiennent l'essentiel de cette forme. Sans doute s'il y a de nouveau un grand mouvement populaire d'autres formes pourront être créées. Deuxièmement, évidemment ces unités de base doivent être coordonnées et là encore cette coordination doit être faite par des conseils de délégués élus et révocables. Je pense que toute décision essentielle qui affecte plusieurs unités de base ou toutes les unités de base doit être prise par vote général, référendum si vous voulez ou plébiscite, après évidemment une discussion pleinement informée et suffisante. Ce qui implique un autre point : que contrairement à ce qui se passe aujourd'hui toutes les informations nécessaires et pertinentes pour la prise des décisions doivent être mises à la disposition de la population. Aujourd'hui toutes les décisions sont prises en secret, même dans les états les plus soi-disant démocratiques. Elles ne sont même pas prises dans les parlements ou les soi-disant parlements ; elles sont prises dans les coulisses - et même pas dans les coulisses du parlement ; dans la coulisse de la direction du parti majoritaire. Et là une décision est prise, et on dit aux députés de ce parti - qui sont les soi-disant représentants du peuple : « Vous voterez cela ou autrement vous êtes exclus du parti, on ne vous présente pas aux prochaines élections », etc. C'est ça la démocratie représentative : c'est le pouvoir des partis, du sommet des partis. Je disais tout à l'heure que l'essentiel, c'est d'abolir la division entre dominants et dominés ou, on peut le dire aussi, la division entre dirigeants et exécutants. Il y a donc un principe suprême que moi j'aimerais inscrire sur le fronton des édifices publics de cette société : pas d'exécution de décisions sans participation à la prise des décisions. En bref ces idées on peut les résumer comme ça : que ce qu'on appelle la sphère publique doit devenir vraiment publique. Publique non seulement quant à son objet mais publique quant à son sujet. La liberté des individus et des groupes ou des associations volontaires doit évidemment être garantie et étendue dans toutes les mesures du possible. Si les individus ne sont pas libres, la société ne peut pas l'être non plus. Mais l'attitude d'une société démocratique, d'une société autonome, à l'égard de la liberté des individus ne peut pas être comme aujourd'hui seulement passive, négative ou défensive. Elle doit être positive et active : c'est à dire que la loi ne doit pas simplement protéger la liberté des individus dans leur sphère privée, la loi doit aider activement les individus à devenir libres, autonomes et cela implique au moins deux choses : D'abord que l'éducation au sens le plus large - c'est à dire pas seulement l'instruction des enfants mais ce que les grecs appelaient la paideia, la formation de l'individu par la société, qui a lieu tout le temps, qui a lieu ce soir ici mais qui a lieu aussi dans les foyers qui regardent la télévision en ce moment, où ce n'est pas une formation mais une déformation - cette formation, cette paideia, doit devenir une préoccupation essentielle de la cité. Deuxièmement que les individus soient effectivement égaux au sens où je l'ai dit tout à l'heure : c'est à dire qu'ils aient les mêmes possibilités effectives de participer à tout pouvoir qui existe dans la société. C'est en exerçant le pouvoir qu'on s'assure qu'on peut l'exercer et qu'on devient vraiment libre, et c'est en participant à la formation de la loi qu'on acquiert la certitude que c'est aussi votre loi et non pas comme

aujourd'hui leur loi. « Ils ont encore voté des impôts », c'est pas « Nous avons voté des impôts » : ils les ont voté, comme le pouvoir est aussi leur pouvoir.

Production et économie

Cela nous conduit aussi au domaine de la production et de l'économie, et d'abord d'un point de vue négatif, si je peux dire. Nous savons par la logique - mais aussi, s'il le fallait, par l'expérience très ample de la société contemporaine - que les inégalités économiques conduisent inévitablement à des inégalités politiques : autrement dit que le pouvoir économique se traduit aussitôt en pouvoir politique. Si vous avez 100 millions de dollars, ou 500 je ne sais pas, vous achetez une chaîne de télévision et vous avez tous les politiciens - ou pas tous mais beaucoup - à votre botte. Alors c'est sous cet angle aussi qu'il faut voir la question de la propriété.

La question de la propriété n'est pas métaphysique. Les individus ne naissent pas avec attaché à leur cou un papier qui dit : « j'ai le droit d'être propriétaire ». Elle n'est même pas économique, elle est politique. Si nous voulons une société autonome, nous devons vouloir une institution de l'économie qui permet la liberté et l'égalité, et non pas qui la détruit. Il est par exemple clair que la propriété individuelle de l'artisan ou du paysan n'est pas contraire à la liberté, alors que la grande propriété par les moyens très importants qu'elle procure à son propriétaire, elle, l'est. Et il ne s'agit pas non plus de nationaliser pour remplacer les grands propriétaires par une bureaucratie. Il s'agit de remplacer le pouvoir capitaliste et bureaucratique sur la production par le pouvoir des travailleurs ; c'est à dire par l'équivalent de l'auto-gouvernement dans la production - ce que l'on peut appeler l'autogestion.

Et cela on peut le voir aussi positivement : on ne peut pas être esclave dans le travail cinq ou six jours par semaine et être libre politiquement le dimanche. L'autogestion c'est la souveraineté des producteurs. Bien sûr il y a des problèmes concernant son organisation - j'en dirai un mot rapide tout à l'heure - mais dans l'économie les êtres humains ne sont pas seulement des producteurs : ils ont aussi des consommateurs. Il faut donc établir la souveraineté des consommateurs. Ce qui existe actuellement dans le soi-disant marché libre capitaliste est une fausse liberté mais pas une souveraineté des consommateurs. Il y a des monopoles, il y a des oligopoles, et ici il faut attirer l'attention sur une autre mystification pour laquelle Marx est responsable et qui reste très propagée parmi les marxistes : L'idée que le marché, ou la marchandise, ou l'argent, sont des éléments de l'aliénation des hommes, que dans une société socialiste ou communiste ils devraient être supprimés. Le marché et la monnaie sont parmi les inventions les plus géniales de l'humanité, qui précèdent de loin le capitalisme. Elles remontent aux phéniciens ou aux grecs au moins et qui indépendamment de l'aspect historique fournissent le seul moyen de socialisation économique dans une économie complexe. Je ne pas communiquer avec vous en tant que producteur directement : on ne peut pas faire un troc de nos produits. C'est absurde. Mes produits seront vendus, vos produits seront vendus, vous aurez de l'argent et vous ferez ce que vous voulez avec cet argent. Donc dans une société autonome la monnaie jouera pleinement son rôle d'équivalent général et d'étalon des prix relatifs. Le marché, par la demande des consommateurs, déterminera les quantités et les qualités des biens de consommation à produire, par là il déterminera le type des biens d'investissement nécessaires pour satisfaire cette demande de

consommation. C'est à dire si le marché demande par exemple plus de CD qu'il n'en existe dans les magasins de la société, il faudra obéir au marché et produire plus de CD donc plus de machines à produire des CD, etc. Mais ça ne dit pas, et le marché ne peut pas définir, quelle quantité globale d'investissement il faut à la société ; c'est à dire quelle partie de son produit la société ne veut pas, chaque année, consommer, mais veut le transformer en installations productives, en machines, en tout ce que vous voudrez pour le cas échéant augmenter la production l'année prochaine. Et le marché ne peut pas décider non plus, ne peut pas déterminer, des dépenses publiques ; Il ne le décide pas d'ailleurs aujourd'hui non plus malgré quelques propos délirants des néo-libéraux. Les deux donc, c'est à dire la quantité globale de l'investissement et les dépenses publiques devront faire l'objet de décisions politiques, et comme ils concernent toute la société, ces décisions devront être prises par vote public populaire après une discussion suffisante.

Quelques difficultés

Il y aurait beaucoup d'autres choses à développer dans ce sens, soit qui touchent à d'autres points, soit qui découlent de ces points. Je en le ferais pas ; je voudrais au contraire m'arrêter sur quelques difficultés qui se présentent immédiatement, qui ne sont certainement pas insolubles, mais dont il faut avoir conscience. Si l'auto-gouvernement collectif doit être institué effectivement, les assemblées générales puis les conseils ou toute forme équivalente doivent devenir le véritable lieu de la vie politique. Qu'est-ce qui passe alors avec les partis politiques ? L'expérience montre que les partis deviennent rapidement des organisations bureaucratiques dirigées par des groupes auto-cooptés et qui tendent à agir selon leur propre logique - c'est à dire la conquête du pouvoir - et de détruire la vie politique indépendante des organes politiques auxquels ils participent. Ça vous le savez et vous le voyez dès maintenant, moi je l'ai vu tout au long de ma vie militante : grève importante ouvrière ; il y a là dedans des communistes ; la grève élit un comité de grève ; il y a un trotskiste. Qu'est ce qu'ils font les communistes et les trotskistes dans le comité de grève ? Ils ne s'intéressent pas à savoir ce que veulent les ouvriers : ils s'intéressent à appliquer les directives de leur parti, et la même chose pour les grèves étudiantes, etc... Le résultat évidemment la plupart du temps, c'est que les gens qui ne sont pas des militants politiques dans le comité de grève sont dégoûtés et partent... Et la même chose se passerait avec des conseils de toute la population : c'est à dire que plus ces partis seront importants, plus ces conseils seront transformés en arène pour la lutte entre les partis et les gens vont les abandonner. Mais d'un autre côté il est évident qu'il ne peut pas y avoir de limitation au droit des citoyens de s'organiser comme ils le veulent et pour tous les objectifs qu'ils veulent donc aussi pour des objectifs politiques. Il y a là un problème véritable, une antinomie à laquelle il faut penser.

Deuxièmement il y a bien entendu nécessité d'une séparation des pouvoirs. Je dis en passant qu'aujourd'hui la fameuse séparation des pouvoirs qui existe est une comédie, parce que la séparation du législatif et de l'exécutif, généralement, n'existe pas. C'est le parti majoritaire qui désigne le gouvernement et qui décide quelle loi sera votée. Pour ce qui est du judiciaire, on connaît les interventions scandaleuses du gouvernement dans le fonctionnement de la machine judiciaire dès qu'il s'agit d'une affaire qui a une importance pour le gouvernement. Evidemment si un petit pickpocket vole un portefeuille et est amené devant le tribunal, le

gouvernement n'a aucune raison d'intervenir dans le fonctionnement de la justice, mais s'il y a un grand cas scandaleux qui implique les services secrets du gouvernement ou autre chose, alors là on voit les interventions massives. C'est ça la séparation du pouvoir. Je pense quant à moi que dans une société autonome ce qui tient le rôle des organes de gouvernement et les organes législatifs devraient être clairement distingués. Troisièmement il y a la question de l'organisation judiciaire. Est-ce qu'une organisation professionnelle de la justice correspond à l'esprit d'une démocratie des conseils ou d'une société autonome ? Moi je ne le crois pas. Je crois que, dans la plus grande mesure du possible, les tribunaux devraient être formés par des jurys populaires, désignés par le sort bien sûr, et qu'en tout cas ces jurys devraient être la colonne vertébrale de l'organisation judiciaire. Ça c'est très important, parce que participer aux affaires de la justice non seulement est un attribut essentiel de la souveraineté mais c'est, encore une fois, un apprentissage de la liberté, précisément là peut-être où il s'agit de limiter la liberté de quelqu'un d'autre. Mais il faut aussi des garanties pour ceux qui seront jugés et il y a la question s'il ne faudrait pas un organe judiciaire suprême qui aurait la tâche de contrôler la légalité et la constitutionnalité des tribunaux populaires, et il y a la question de la composition des tribunaux.